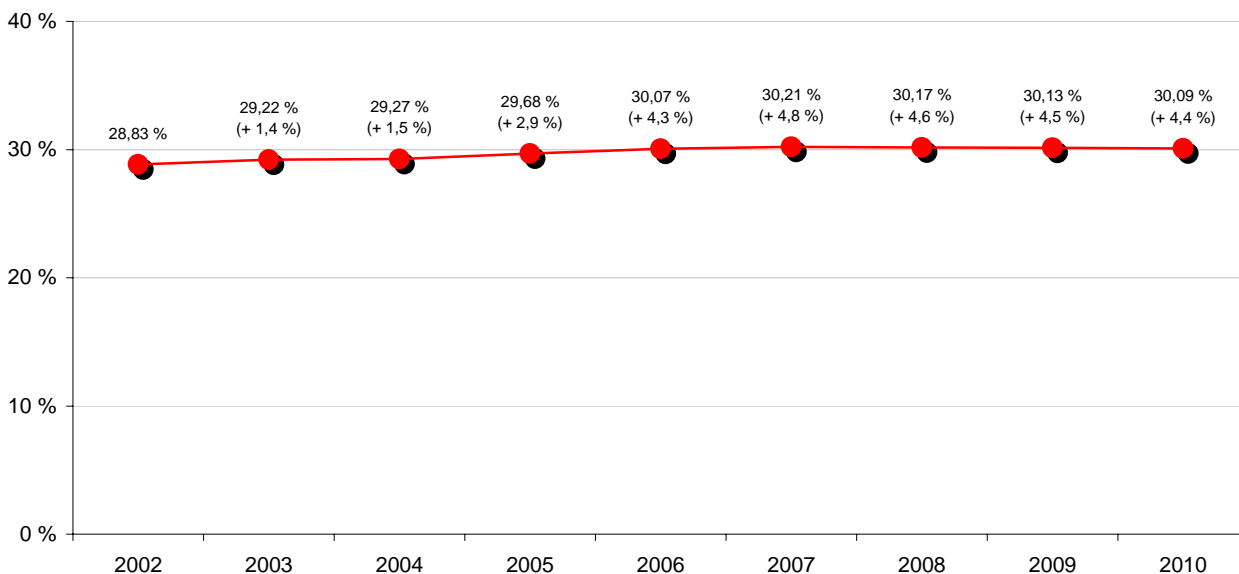


Evolution du taux global de taxe professionnelle entre 2002 et 2010



Exemple de lecture :

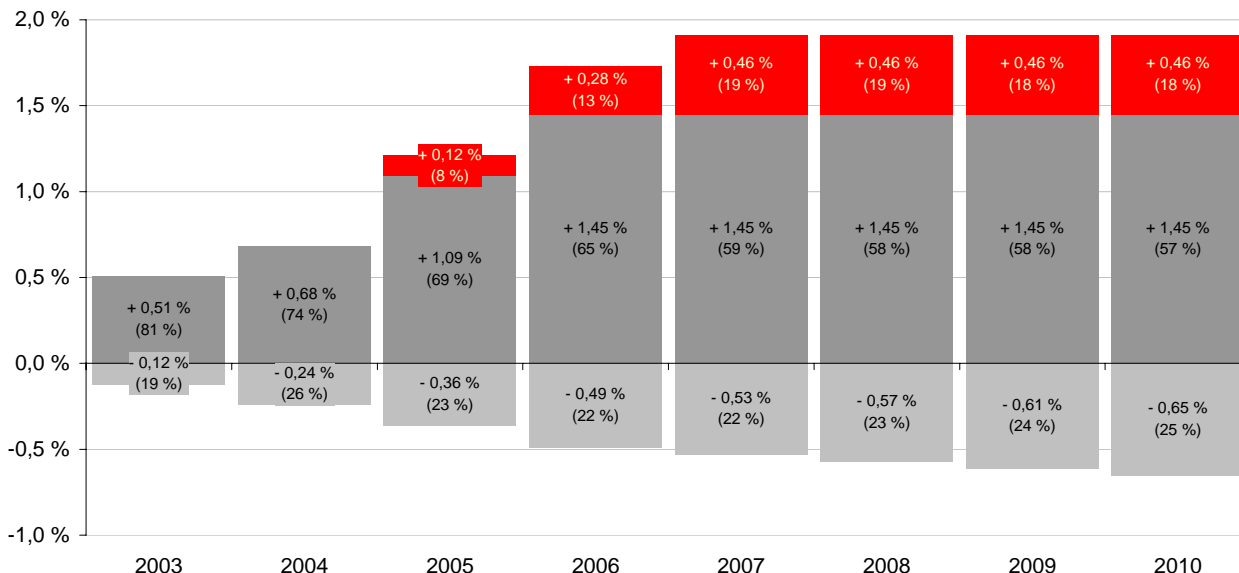
Le taux global de TP prend en compte tous les bénéficiaires de la taxe professionnelle. Ce taux passe de 28,83 % en 2002 à 30,21 % en 2007 ; la variation relative cumulée entre 2002 et 2007 est de + 4,8 %. Les données sont définitives de 2002 à 2007 ; pour les années suivantes, il est supposé le maintien des différents taux de TP (TPU, département du Rhône et région Rhône-Alpes) à leur niveau de 2007.

Explication de l'évolution du taux global de taxe professionnelle depuis 2002

Effet taxe professionnelle unique

Effet conseil général du Rhône

Effet conseil régional Rhône-Alpes



Exemple de lecture pour 2007 :

La variation du taux global s'explique par la TPU (effet cumulé : - 0,53 %), par la hausse du taux du département (effet cumulé : + 1,45 %) et par la hausse du taux régional (effet cumulé : + 0,46 %) ; on a 30,21 % (taux 2007) = 28,83 % (taux 2002) - 0,53 % + 1,45 % + 0,46 %. La TPU explique 22 % de la variation entre 2002 et 2007 ; la variation du taux de TP du département en explique 59 % ; enfin, la variation du taux de TP de la région en explique 19 %.